



Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 2 juin 2025, je fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Lemieux Nolet S.E.N.C.R.L.

À la suite de la réalisation du mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant est de l'avis que « à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve (obligations liées à la mise hors service d'immobilisations), les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadienne pour le secteur public».

Les revenus de fonctionnement se sont chiffrés à 8 478 921\$, répartis selon les sources suivantes :

- Imposition de droits : 280 787\$
- Revenus de taxation : 2 598 041\$
- Paiements tenant lieu de taxes: 4 674 870\$
- Autres revenus divers (transferts gouvernementaux, services rendus, etc.) : 925 223\$

Les dépenses de fonctionnement, sans la charge d'amortissement, totalisant 6 857 879\$, sont réparties selon les principaux secteurs d'activités suivants :

- Transport : 1 379 842\$
- Administration : 1 416 647\$
- Sécurité publique : 774 560\$
- Hygiène du milieu : 1 137 665\$
- Santé et bien-être : 20 731\$
- Loisirs et culture : 1 829 064\$
- Aménagement, urbanisme et développement : 291 024\$
- Autres : 8346\$

Après tout ajustement de régularisation et reclassification, l'exercice financier 2024 s'est soldé par un excédent de fonctionnement, à des fins fiscales, de 2 128 425\$.

## RÉALISATIONS EN INVESTISSEMENTS 2024

La Municipalité a réalisé des dépenses d'investissement pour un total de 1 451 903\$. Les principales réalisations de l'exercice sont les suivantes :

- Projet chemin Redmond (Près du pont Clark) – 357 679\$
- Équipements du Service de sécurité incendie (appareils respiratoires) – 235 518\$
- Patinoire projet réfrigération (frais professionnels) – 159 964\$
- Bacs de recyclages (location long terme) – 118 723\$
- Véhicules (camionnette et VTT) – 108 720\$
- Équipements de parc (modules et balançoires parc municipal) – 85 709\$
- Terrasse du Centre communautaire – 71 849\$
- Conversion DEL terrain de balle – 70 871\$
- Centre Physik – équipements – 49 785\$
- Divers projets totalisants : 193 085\$

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissements, investissements en immobilisation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité possède un excédent de fonctionnement non affecté de 3 133 181\$ et des excédents de fonctionnement affectés et des fonds réservés totalisant 2 209 145 \$ au 31 décembre 2024.

## CONCLUSION

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2024 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière.

Le 10 décembre 2024, le conseil municipal a adopté le budget pour l'année 2025. Sa priorité est de maintenir un taux de taxation raisonnable tout en continuant d'offrir des services de qualité. Malgré les effets de l'inflation, les hausses liées aux opérations régionales (quotes-parts) ainsi que l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2025, d'un nouveau rôle triennal d'évaluation à la hausse, le conseil a choisi de réduire le taux de la taxe foncière générale à 0,28 \$ pour l'année 2025.

Les orientations pour 2025 incluent la modernisation progressive des infrastructures (la réfection d'une partie du boulevard Valcartier et le remplacement du platelage en bois du pont Clark et l'installation d'un système permanent de réfrigération pour la patinoire municipale) et des équipements. Les dossiers concernant la Sécurité publique, l'Environnement, le Plan d'urbanisme et les Loisirs occuperont également une place importante dans les priorités municipales.



Brent Montgomery, maire